



SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

2^{ème} session extraordinaire de 2019

26 è 27 di ghjungnu

26 et 27 juin

2019/E2/060

Question déposée par Antoine POLI au nom du groupe Andà per Dumane

Objet : Réouverture de ligne de train entre Casamozza et Folelli

Madame la Présidente de l'Office des Transports,

En avril 2018 s'est tenue une réunion à Vescovato afin de présenter le projet de réouverture de la ligne de train entre Casamozza et Folelli. Lors de cette présentation il a été annoncé aux élus locaux que le projet verrait le jour d'ici six ans. Le train devait desservir en mode train-tram toutes les communes du parcours avec un tracé à plusieurs variantes possibles, mais pratiquement acté jusqu'à Vescovato pour un coût de plus de 40 millions d'euros. Une réunion à Folelli avec la population avait été annoncée dans les trois mois à venir.

Or depuis cette annonce plus d'une année s'est écoulée et nous n'entendons plus parler de la réouverture. Ce silence nourrit des inquiétudes légitimes de la part de la population et des élus locaux que vous pouvez aisément comprendre.

En effet vous n'êtes pas sans savoir que l'arrivée du train à Folelli a obtenu l'adhésion de l'ensemble de la population ainsi que celle des élus locaux car il s'agit d'un projet important du développement économique du territoire de la Casinca ainsi que celui de la Costa verte. Mais il est surtout primordial pour des microrégions comme l'Orezza, l'Ampugnani et la Castagniccia en général.

Cette adhésion n'évite pas pour autant les interrogations relatives au tracé de ce nouveau chemin de fer. Les deux possibilités présentées étaient les suivantes : faire passer le train en parallèle de la future voie rapide Vescovato Folelli, ou emprunter le tracé historique.

Pour des raisons environnementales, votre majorité a choisi d'opter pour la deuxième solution avec quelques variantes sur les zones déjà fortement urbanisées expliquant que la priorité a été la recherche du moindre impact et du trajet le plus court possible. Cette option inquiète légitimement les habitants qui résident le long de l'ancienne voie ferrée.

Si le train ne passe pas par ces zones urbaines, le tracé conduira peut-être à le faire empiéter sur des zones agricoles, lesquelles sont essentielles dans ce territoire.

La question de la destination de ce train s'est également posée, sera-t-il un train express ou un train de proximité ? Là encore vous semblez avoir opté pour le train de proximité avec ce concept du train-tram mais ce choix implique d'autres conséquences, notamment sur le tracé.

C'est pour toutes ces raisons, Madame la Présidente, que je vous interroge afin de savoir si des réunions d'informations sont programmées sur l'ensemble des communes concernées ? Dans le cas contraire, pouvez-vous vous engager à les programmer d'ici la fin de l'année pour écouter et rassurer la population dans la mise en œuvre de ce projet qui demeure essentiel pour la dynamisation d'une partie de notre territoire.

Je vous remercie.